

GROUPEMENT
 COMRAGNIE
 P.V. N° 1364 / 19 80

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

1
 AFFAIRE
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
 24.08.80
80306562

OBJET DE LA PROCÉDURE
OBSERVATION OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE **ADMINISTRATIFS**

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de transport, des constatations et des mesures prises.
2	Planche photographique.
3	Procès-verbal d'audition de témoin : G L épouse B .
4	Procès-verbal d'audition de témoin : B G .

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

2 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A

1 M. le Préfet des A

1 M. le Général Commandant la Région Aérienne A

2 Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi-Messagerie, Section Opérations A.....

de Groupement.

1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt LE

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :
 Général, Commandant Régional de la GN
 à

EO. Le Colonel
 Chef d'Etat-Major

COMPAGNIE

DE

UNITÉ

RENSEIGNEMENTS

CODE UNITÉ PROCÈS-VERBAL N° / 197

04328

1364/80

ADMINISTRATIFS

N° PIÈCE N° FEUILLET

1

1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

G L - B C
(Observation objet volant non identifié).Procès-verbal établi conformément à la Circulaire Ministérielle n° 32/600 MA/GEND/T.
du 2 Août 1968.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) L _____ J -L , Gendarme, APJ.

~~VOUS SOUSSIGNÉ(S)~~

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR 25 Août 1980, à 11 heures 15, se présente au bureau de notre brigade, Madame G L épouse B qui nous fait part que dans la soirée du 24 Août 1980 vers 20 heures, elle se trouvait dans son jardin Rue à (). Elle a aperçu un engin bizarre dans le ciel. Cet engin est descendu à la verticale à environ 100 mètres de son domicile et il avait, dit notre informatrice, la forme d'un gros saladier. La plus grosse partie, celle du haut, oscillait sur elle-même. L'appareil était de couleur aluminium et ne s'est pas posé. Elle a immédiatement appelé son époux. L'intéressée, semble perturbée et paraît avoir été impressionnée par l'observation fortuite de l'engin.

/ ENQUÊTE /

----- Nous nous sommes rendus au Rue T A à . Aucune constatation particulière n'a pu être faite. En effet le phénomène n'a pas atterri et s'est dirigé par la suite en direction du Nord disparaissant subitement derrière le bois de .

----- Monsieur B C) n'a pu se présenter à notre Brigade que le 26 Août 1980. Il confirme les dires de son épouse. Il donne un signalement assez précis du phénomène ce qui va nous permettre d'établir un croquis ressemblant à ce qu'a vu le témoin. Selon ses dires l'engin est resté environ 30 secondes en suspend à une soixantaine de mètres du sol puis a pris la direction du Nord à l'horizontale et il l'a perdu de vue.

----- Diverses personnes domiciliées à proximité des témoins ont été contactées? Aucune d'elles n'a vu ou remarqué le soir du 24 Août 1980 un engin bizarre dans le ciel. De même aucune personne de la circonscription ne nous a signalé ce genre de fait.

----- Le phénomène est resté environ 30 secondes au dessus du sol puis, sans émettre de bruit ni fumée, seulement la partie haute oscillant, s'est enfui vers le Nord disparaissant très rapidement vers . Le témoin n'a pas ressenti de nausées ou une gêne quelconque, mais il a vu les branches des arbres qui ont bougé au moment de la fuite de l'engin. Mais, ce jour-là il n'y avait pas de vent et le ciel était assez dégagé. L'examen des lieux environnants n'a amené la découverte d'aucune modification de la végétation et du sol. Il ne nous a pas été signalé de perturbation dans la tension du courant électrique.

----- Les deux témoins ont à vrai dire, vu que peu de temps le phénomène.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR
LE COMMANDANT D'UNITÉ

DESTINATAIRES

 1

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

LE

SIGNATURE(S)

SIGNATURE ET CACHET

----- Dans les bois , rien d'anormal n'a été constatée

/ MESURES PRISES /

----- Nous avons établi une planche photographique et un croquis de l'état des lieux faisant apparaître l'emplacement des témoins et du phénomène.

----- Un plan de situation indiquant l'emplacement de l'habitation des témoins et la direction de fuite de l'engin est joint à la présente procédure.

/ CROTURE /

----- Le procès-verbal d'audition des témoins oculaires fait respectivement l'objet des pièces n° 3 (G L) et n° 4 (B C).

----- Ces deux personnes ne sont pas connus défavorablement des nos services.

----- Les investigations menées sur l'ensemble de la circonscription n'ont à ce jour pas permis à eux d'aboutir à la découverte de témoins oculaires à l'observation de ce phénomène. En raison du peu de temps qu'est resté en suspens le phénomène d'une part et d'autre part en raison qu'il n'a pas atterri, il a été très difficile d'apporter aux dires des témoins d'autre renseignement permettant de mieux cerner la forme, la nature et l'identité du-dit engin.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE **TEMOIN**
 AUTRE CAS

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour ^{date et heure} **25 Août 1980, à 11 heures 15,** ^{nous trouvant à (lieu)} **en service au bureau de notre Unité,**

Nous soussigné(s) **L. J. -L.**, Gendarme, APJ.

Vu les articles **20 et 75**

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● **PERSONNE CONCERNÉE**

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

G. L., épouse H.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

F, née le A ()

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

demeurant **Rue T A A ()**, qui nous déclare :

" " " Le 24 Août 1980, vers 20 heures, je me trouvais dans mon jardin lorsque j'ai aperçu un engin bizarre dans le ciel. Cet engin est descendu à la verticale à environ 100 mètres de mon domicile et avait la forme d'un gros saladier. A un moment donné, il a changé de trajectoire. J'ai aussitôt appelé mon mari qui était occupé au fond du jardin.

La plus grosse partie, celle du haut, oscillait sur elle-même. Lors de la descente cet appareil n'allait pas très vite et je n'ai perçu aucun bruit de moteur. Cet appareil était de couleur aluminium poli et je n'ai rien remarqué de particulier." " "

Le 25 Août 1980 à 11 heures 25.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE B C

 AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

4

1/4

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

1364/80

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour ^{date et heure} 26 Août 1980, à ^{nous trouvant à (lieu)} 09 heures 30, nous trouvant au bureau de notre Unité,

Nous soussigné(s) L J -L , Gendarme, APJ.

Vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

B C

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M, né le à ().

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

Rue à (), qui nous déclare :

" " " Le 24 Août 1980, vers 20 heures, je me trouvais dans mon jardin derrière mon domicile au à (). A un moment mon épouse m'a appelé en me faisant voir un objet qui se trouvait en suspend à 60 mètres environ au dessus du sol. Cet objet avait la forme d'une espèce de saladier. Il était couleur aluminium. La partie supérieure de l'objet oscillait sans pour autant tourner. J'ai eu l'impression que ~~xxxx~~ la partie inférieure qui était fixe était plus sombre. J'ai vu des genres d'ouvertures ressemblant à des glaces qui brillaient. Je n'ai pu voir ce qu'il y avait à l'intérieur. La partie supérieure présentait des arondis comme si les tôles avaient été assemblées. L'objet est resté environ 30 secondes en suspend. Il est ensuite descendu très doucement comme s'il faisait une glissade et s'est dirigé vers un champ en traversant la R.N. . L'objet ne s'est pas posé au sol. La partie supérieure s'est mise à osciller et l'engin a pris la direction du Nord à l'horizontale, puis je l'ai perdu de vue. Au moment où ces faits se sont produits le ciel était légèrement nuageux avec des parties bleutées. Je ne puis affirmer avec précision les dimensions de cet engin, qui ne s'est jamais modifié. Je n'ai entendu aucun bruit. Aucune fumée ni rayon ou autre ne sont apparus à mes yeux. Je n'ai pas ressenti non plus de chaleur, picotements. Ce qui a paru bizarre cependant, les branches d'arbres ont bougé alors qu'il n'y avait pas de vent. Etant seul avec ma femme je n'ai pu appeler des témoins et dans les abords immédiats il n'y avait pratiquement personne. Le croquis fait suivant les éléments que j'ai donné ressemble étrangement à l'engin que j'ai vu. Sans être certain je pense avoir aperçu quelques choses sur la partie supérieure." " "

Le 26 Août 1980 à 10 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

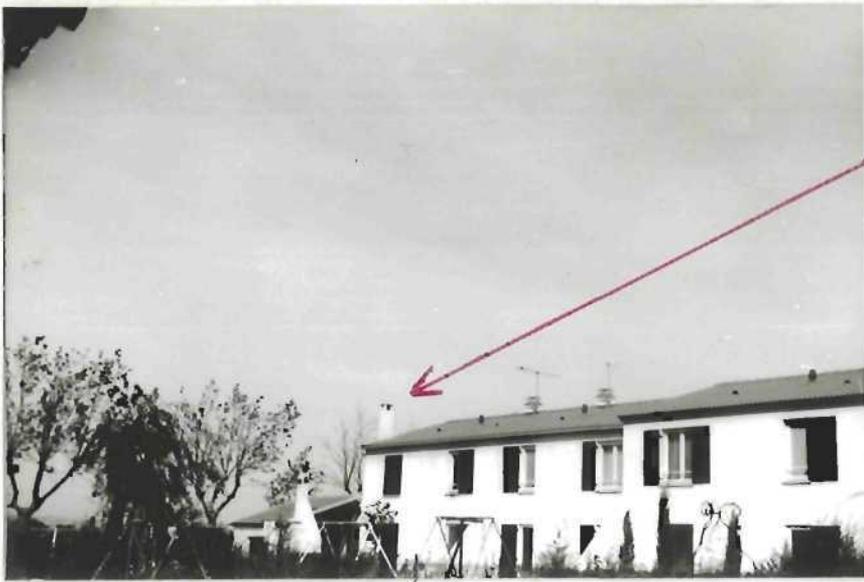
G E N D A R M E R I E N A T I O N A L E

P L A N C H E P H O T O G R A P H I Q U E

P.V. N° 1364 DU 25 AOUT 1980

B.T.

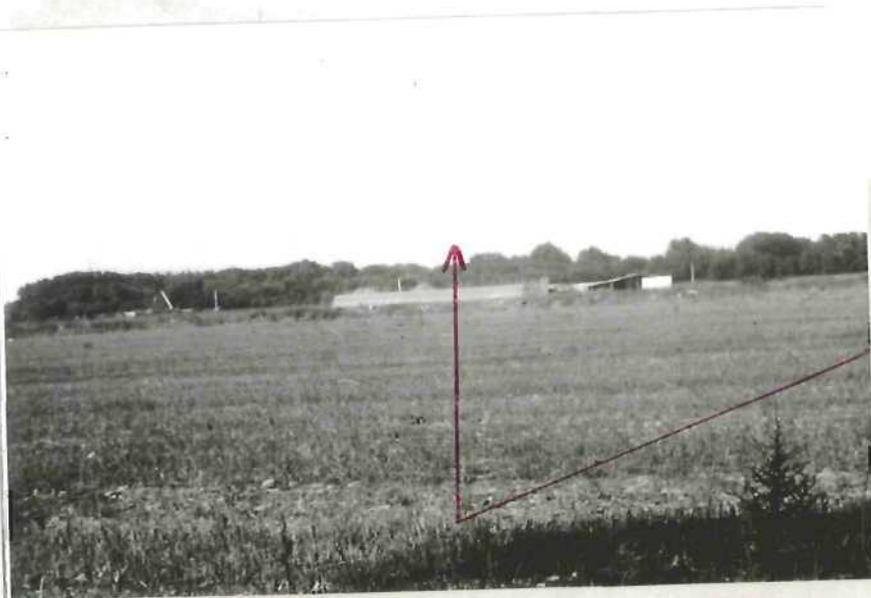
Affaire : Apparition d'objet volant non identifié.



Vue prise de l'emplacement des
témoins.
Endroit où est apparu le phénomène.



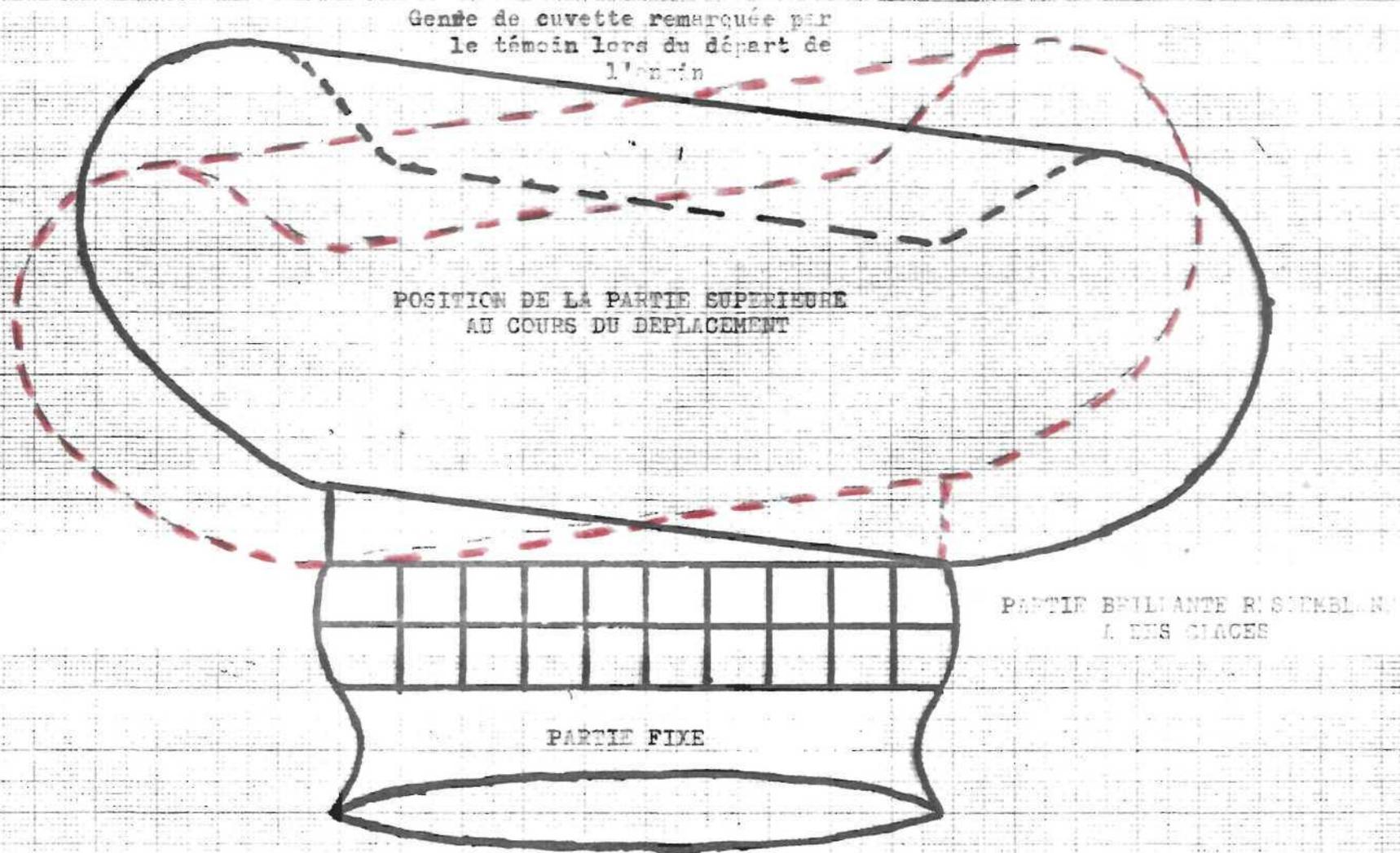
Sens de déplacement du phénomène.



Champ sur lequel s'est déplacé le
phénomène.

Direction suivi par le phénomène et
endroit où il a disparu.

CROQUIS DE L'ENGIN EFFECTUE D'APRES LES RENSEIGNEMENTS
FOURNIS PAR LES TEMOINS



CROQUIS DE L'ENGIN EFFECTUE D'APRES LES RENSEIGNEMENTS
FOURNIS PAR LES TEMOINS

